

celles de l'Océan, qui forme en quelque sorte les assises mélodiques des voix des chanteurs. Ceux-ci entonnent la strophe *O Roma felix*. Ils sont séparés en deux chœurs, chacun augmenté d'une centaine de voix, soutenues par de puissants instruments à cordes et les deux orgues. A ce moment, une sorte de souffle a passé sur le peuple; les conversations s'arrêtent, les oreilles se tendent pour ne rien perdre de cette émouvante mélodie, et ces accents qui montent à la voûte, se répercutent dans la coupole, vont se perdre dans les bras du transept, semblent vraiment la prière de l'Eglise félicitant les saints apôtres de leur glorieux triomphe. Je comprends la phrase du commandeur de Rossi disant que, pour goûter la musique romaine dans toute sa beauté, il fallait assister au *Vesperone* de Saint-Pierre le jour de la fête des saints apôtres. Il y a dans cette fête, célébrée dans ce milieu, des impressions qui échappent à l'analyse, mais sont tellement fortes, ont fait si puissamment vibrer l'âme chrétienne, qu'on ne les oublie plus une fois qu'on a eu le bonheur de les ressentir.

— L'hymne de cette fête a été composée par Elpis, première femme de Boèce, le grand philosophe chrétien dont Léon XIII a confirmé le culte. Elle remonte aux dernières années du Ve siècle, puisque Elpis est morte vers 401. A cet hymne on a ajouté la strophe *O Roma felix*, tirée des oeuvres de Paulin d'Aquilée (l'an 804). Urbain VIII a conservé cette strophe, mais avec son goût n'a point laissé subsister entièrement le texte primitif et y a fait des modifications qui ajoutent à l'élégance du vers.

— Parler d'une encyclique qui n'est pas encore publiée est chose fort imprudente et toujours très délicate. Le plus sage serait assurément d'attendre patiemment la parole pontificale pour l'écouter avec respect et en suivre avec une affectueuse fidélité les prescriptions. Mais du moment où les journaux ont été inventés, ils ont eu la prétention, non seulement d'an-